

# L'agriculture solidaire, c'est quoi ?

*L'agriculture solidaire ou agriculture contractuelle de proximité (ACP) repose sur une coopération directe entre agriculteurs et consommateurs. À la base se trouve la volonté d'une plus grande autodétermination et le désir d'une agriculture vraiment durable.*



Beaucoup de gens veulent des aliments produits, transformés et transportés de manière équitable, écologique et régionale. Les labels correspondant à ces exigences représentent une aide, au moins en partie lors de l'achat. Lors de l'achat, les labels aident à répondre, au moins en partie, à ces exigences. Cependant, l'influence que l'on peut exercer par notre comportement d'achat se limite à l'action «choisir» ou «ne pas acheter».

## **Organiser ensemble l'approvisionnement**

Il y a une quarantaine d'années, ce n'était plus suffisant pour un groupe de Genevois et Genevoises : ils voulaient pouvoir participer à l'élaboration et à la prise de décisions concernant la production de leurs aliments. Cette volonté a donné naissance au concept d'agriculture solidaire plus communément appelée agriculture contractuelle de proximité (ACP) en Suisse romande. Elle a été mise en œuvre dans la coopérative de légumes genevoise Les Jardins de Cocagne : consommateurs, consommatrices, producteurs et productrices unissent leurs forces et organisent ensemble leur approvisionnement alimentaire.

Les consommateurs s'engagent à acheter les produits de la ferme et du potager pour toute la saison à venir ; les producteurs, quant à eux, s'engagent à cultiver et à produire les aliments selon les critères définis conjointement. L'assortiment, la quantité et la fréquence de distribution de la nourriture sont également déterminés ensemble. Ainsi, la coopérative sait pour combien de personnes et quel type de nourriture elle doit produire. Le budget pour une année entière peut être

établi de manière relativement précise : les frais liés aux salaires des producteurs, aux semences, aux baux, aux frais de logistique, à l'administration, aux activités sociales, etc. sont additionnés et le montant total est divisé entre tous les membres de la coopérative. La production est ainsi payée à l'avance pour une année entière et ne doit pas être financée par la vente des produits pièce par pièce. Le risque est réparti entre tous et la production alimentaire n'est plus exposée aux fluctuations des prix du marché.

## **Porté par tous**

Pour permettre l'organisation conjointe, la cogestion directe et la prise de décision commune, les formes juridiques de coopérative ou d'association sont appropriées. Lors de l'assemblée générale, les agriculteurs et le groupe d'exploitation (administration) sont chargés par les membres de s'occuper des tâches quotidiennes. Les paysans bénéficient du soutien du groupe d'exploitation en matière d'administration et d'organisation et les petites décisions peuvent être prises rapidement. Les décisions majeures et stratégiques sont élaborées avec tous les membres selon des méthodes appropriées et sont prises lors de l'assemblée générale. Ainsi, l'ensemble de l'exploitation est soutenu non seulement financièrement mais aussi structurellement par tous les membres.

La collaboration aux travaux des champs et à la logistique est un élément central dans la relation étroite des coopérateurs avec la production alimentaire. Dans de nombreux domaines, les membres peuvent travailler de manière efficace et alléger ainsi la charge de

travail des paysans. La communauté de production fonctionne mieux si elle n'est ni trop petite ni trop grande. L'expérience a montré que le nombre idéal de membres est d'environ 500 : cela crée de la stabilité, mais sans tomber dans l'anonymat. La proportion de membres qui participent activement à l'exploitation et celle qui est passive, dépend toujours beaucoup du concept en question.

### **Créer un lien à l'agriculture**

La tâche principale de toutes les exploitations en ACP est de communiquer que l'exploitation appartient à tous et que chacun peut participer aux décisions, à la planification, etc. La composante sociale joue donc un rôle important, car on n'est pas seulement une communauté économique ; on peut s'asseoir pour boire une bière après le travail, célébrer une fête estivale ou former des groupes de travail pour développer d'autres branches d'activité.

En Suisse, il y a environ 50 ACP. La plupart d'entre elles produisent des légumes : tout le monde les mange, le travail manuel permet la collaboration, la logistique est simple à mettre en œuvre et pratiquement aucune étape de transformation n'est nécessaire. Cependant, des produits laitiers, du pain, du vin et de la viande sont aussi parfois produits. Des exemples d'ACP en Allemagne montrent que le concept peut également être mis en œuvre à l'échelle de l'exploitation. L'objectif est que les membres d'une

ferme en ACP puissent s'approvisionner en produits de leur ferme et soutenir financièrement et structurellement l'exploitation. En Suisse alémanique, toutes les exploitations sont bio, mais pas nécessairement en Suisse romande. Ceci est consigné dans les chartes respectives des associations.

L'ACP offre un champ d'apprentissage et un espace pour (re)trouver une relation à l'agriculture et à la production alimentaire, pour prendre des décisions ensemble en groupe, pour cultiver l'échange avec les gens en dehors de leur propre univers, pour prendre des responsabilités de manière autonome et commune, pour transformer le quotidien en politique – tout en s'amusant.

### **Augmenter la notoriété des ACP**

Depuis 2008, la fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) réunit les ACP de toute la Suisse romande. Elle a pour mission de renforcer les liens entre les ACP, de partager les connaissances acquises, de soutenir les nouvelles ACP et de promouvoir le modèle des ACP auprès du public et des autorités politiques. La Kooperationsstelle für solidarische Landwirtschaft est son équivalent suisse alémanique.

*Tina Siegenthaler, Kooperationsstelle für solidarische Landwirtschaft solawi.ch*

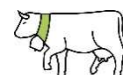
*Photos: Giorgio Hösli*



### **Regio Challenge : Contribution Alimentation durable - Agriculture solidaire**

Un projet de l'Association des petits paysans en collaboration avec la Kooperationsstelle für solidarische Landwirtschaft ([www.solawi.ch](http://www.solawi.ch)). Plus d'informations en Suisse romande sous [www.fracp.ch](http://www.fracp.ch)

[www.petitspaysans.ch/regiochallenge](http://www.petitspaysans.ch/regiochallenge)



ASSOCIATION DES  
PETITS PAYSANS